

LE 2 NOVEMBRE 2022

LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

Veillez noter que l'avis d'ébullition de l'eau qui était en vigueur à la suite de travaux sur le réseau d'aqueduc est levé.

Il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

La Municipalité a pris toutes les mesures pour préserver la santé des citoyens et remercie les résidents touchés par l'avis d'ébullition de leur collaboration et compréhension.


Benoit Randall

Directeur général et greffier-trésorier

